



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE VOLLEY-BALL DU BAS-RHIN**

Commission Sportive Jeunes

**ROLE DE CHAQUE CLUB AYANT ENGAGE UNE OU PLUSIEURS EQUIPES JEUNES :**

1. produire un listing actualisé des différents responsables d'équipe
2. présenter les licences ou à défaut le listing FFVB actualisé + pièce officielle avec photo des joueurs, joueuses. Après le 15/11, les licences sont à produire obligatoirement.
3. prévenir en cas d'absence, par mail jusqu'à la veille et par sms le jour J , TOUTES les personnes suivantes :
  - le coordonnateur du championnat
  - le club organisateur
  - les 4 membres de la CSJ
4. Proposer des dates d'implantations.
5. Envoyer le fichier PDF à jour des licenciés jeunes (sauf M20) aux membres de la CSJ
6. Au 31 janvier 2016, être à jour pour les Devoirs d'Accueil et Formation (DAF).
7. Pour info : charte éthique du jeune joueur. *Cf. document sur site*  
*<http://www.cdvb-67.org/commissions/sportive-jeunes.html>*
8. Conformément à la loi informatique et liberté, les personnes ne désirant pas que leurs coordonnées et/ou images soient communiquées dans le cadre d'entreprise diverses, doivent en informer la CSJ par écrit.